



BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social par Apprentissage du 29 août 2025 au 31 août 2027

NOUVEAUTÉ
Rentrée 2025
En apprentissage
dès la 1^{ère} année ou
en 2^{ème} année
Places limitées

Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale
Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 5 - RNCP 36939 - Code diplôme : 32033001
Échéance de l'enregistrement au RNCP : 31/08/2027

Le diplôme du BTS BO N° du 0045 du 23/02/2022

Le titulaire du BTS SP3S participe à la réalisation des missions dévolues aux établissements et services sociaux, sanitaires, médico-sociaux, socio-éducatifs.

Il travaille en grande proximité avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels. Il met ses compétences techniques, administratives et relationnelles au service des publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales... Dans le respect des obligations légales et contractuelles, il procède à l'analyse des besoins, permet l'accès aux droits, propose des services et prestations, organise et gère leur mise en oeuvre, contribue au système d'information et à la mise en oeuvre de projets et de la démarche qualité.

Objectifs de la formation

Le titulaire du BTS SP3S sera capable :

- D'accueillir et d'informer des usagers, des familles
- De traiter les demandes et besoins en lien avec les offres de services
- De gérer les dossiers des patients, usagers et familles
- De gérer des documents liés aux activités de la structure
- De participer à la gestion comptable des activités de la structure
- De participer et contribuer à la démarche qualité et de projet.

Durée de la formation

La formation en apprentissage est d'une durée de 2 ans.

- 1^{ère} année : 34 semaines soit 784 heures de cours
- 2^{ème} année : 25 semaines soit 566 heures de cours

Débouchés professionnels

Les emplois occupés relèvent principalement de la fonction publique d'Etat, hospitalière, territoriale, de conventions spécifiques aux champs sanitaires et sociaux, en tant que :

- Gestionnaire conseil dans les organismes de protection sociale
- Coordinateur d'activités sociales (famille, personnes âgées, personnes handicapées, enfants...)
- Coordinateur de secrétariats de services médicaux et d'accueil
- Assistant aux délégués à la tutelle
- Responsable de secteur en service d'aide à domicile
- Assistant médical dans les centres de lutte contre le cancer
- Conseiller d'action sociale dans les organismes de protection sociale complémentaire
- Assistant dans le domaine sanitaire et social

Poursuite d'études

Le BTS SP3S constitue également une étape dans un processus d'orientation vers une Licence Professionnelle du champ Sanitaire et Social ... ou un Bachelor en Gestion des Ressources Humaines.

Pré-requis

Cette formation est destinée à toute personne titulaire d'un **Baccalauréat Général, Technologique (STMG, ST2S...), Professionnel en santé-social (ASSP, SPVL, SAPAT)** ou d'un titre admis en équivalence.

Qualités requises : autonomie, organisation, rigueur, discrétion, mobilité, adaptabilité, travail en équipe, qualités relationnelles, facilité de communication.

Modalités de la formation et moyens

Cette formation préparée en apprentissage, d'août à août, est fondée sur une alternance entre périodes en centre de formation et périodes en structure, sur la base moyenne de trois jours en centre de formation et deux jours en milieu professionnel. **Les moyens mobilisés sont consultables dans notre fiche détaillée sur notre site internet.**

Un suivi individualisé en centre de formation et en structure est effectué tout au long de la formation.

Possibilité de télécharger le planning de la formation sur notre site www.lhf53.eu ou sur demande par mail : campus@lhf53.eu

Modalités d'accès et délai

1) Saisie du vœu sur le site Parcoursup (www.parcoursup.fr) à partir du 15 janvier 2025 et confirmation dématérialisée de la candidature.

2) Retrait du dossier de candidature du CFA de janvier à fin juin (sous réserve de places disponibles, maximum 8 places) sur le site www.lhf53.eu ou par mail à l'adresse suivante :

campus@lhf53.eu

Après réception de votre dossier de candidature au plus tard pour le 30 juin, vous serez convoqué(e) à un entretien avec le responsable pédagogique. Cet entretien a pour objectif d'apprécier l'adéquation du profil du candidat à la formation et au métier envisagé, ainsi que sa motivation.

Réponse écrite sous une dizaine de jours après l'entretien.

Le candidat doit se mettre très tôt en recherche d'un maître d'apprentissage. **L'inscription deviendra définitive qu'après le retour de la confirmation d'inscription.**

Contact et informations :

Par mail : jade.beauciel@lhf53.eu ou christine.galli@cfa-ec53.fr

Par téléphone : 02.43.59.70.44

Personnes en situation de handicap

Les locaux de l'UFA Haute-Follis ainsi que les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute question, veuillez contacter la référente handicap du CFA :

carole.houzelle@lhf53.eu

Dispositifs de l'apprentissage

Dispositif général : Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier, mis en oeuvre par un employeur qui prévoit une formation sur le temps du travail. Il permet au bénéficiaire d'acquies une qualification reconnue. Ce dispositif est ouvert aux jeunes de moins de 30 ans à la signature du contrat. Au-delà, un contrat de professionnalisation peut être signé. Se renseigner auprès du secrétariat.

Intérêt de l'apprentissage : pour l'apprenti, une formation gratuite et une insertion professionnelle garantie, tout en étant rémunéré, pour l'employeur, un coût salarial réduit, une prise en charge des frais de formation par l'OPCO, l'opportunité de participer à la formation de son personnel, un emploi partiellement hors seuils sociaux et fiscaux, un crédit d'impôt.

Rémunération des apprentis :

Rémunération	18-20 ans	21 ans et plus
BTS SP3S 1 ^{ère} année	43% du SMIC	53% du SMIC
BTS SP3S 2 ^{ème} année	51% du SMIC	61% du SMIC

Financement de la formation

Tarif de formation	Gratuit pour les apprentis. Les frais de formation en apprentissage sont pris en charge par l'Opérateur de Compétences (OPCO) dont dépend l'employeur sur la base du niveau de prise en charge (NPEC) publié par France Compétences et les branches professionnelles : NPEC moyen : 6379€
Restauration	<i>Selon consommation</i>
Maison des apprentis	<i>Location à la semaine et sur réservation :</i> - au 02.43.26.17.28 - ou par mail : gael.perrot@lhf53.eu Coûts : 55€ la semaine

Méthodes pédagogiques et parcours de formation

Cours en présentiel à l'UFA. Le cadre habituel est le suivant :

DISCIPLINES	Règlement examen				Volume annuel d'enseignement	
	Unité	Type Épreuve	Coëf	Durée	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Culture générale et expression - Français	U1	Écrit	2	3h	76	76
LVE 1 - Anglais	U2	CCF 2 situations d'évaluation	2		51	51
LVE 2 - (Facultatif) - Allemand ou Espagnol	UF1	Oral	pts>10	20 mn		
TOTAL ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL					127	127
Gestion de la structure et du service	U3	Écrit	4	3h50	53	74
Politique de la structure et territoire	U4	Écrit	5	4h	200	133
Accompagnement et coordination du parcours de la personne	U5	CCF 1 situation d'évaluation	8		194	110
Projet et démarche qualité	U6	Oral	5	40 mn	147	70
TOTAL ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL					594	387
					Coordination et évaluations (examens blancs, CCF...)	63 52
TOTAL HORAIRE ANNUEL					784	566
				Durée totale de la formation	2 ans - 1350 H	

Mise en place d'une approche pédagogique spécifique pour l'alternance :

- les cours sont dispensés par des formateurs qui adaptent l'enseignement au rythme de la formation,
- la préparation des épreuves professionnelles prend directement appui sur votre expérience en structure,
- les formateurs et le Responsable pédagogique prennent en compte les exigences de l'alternance. Ils vous aident à concilier le travail en structure et la réussite académique.

Modalités d'évaluation et de validation du BTS SP3S

Devoirs surveillés, contrôles en cours de formation (CCF), examens blancs programmés tout au long de la formation.

Inscription par le CFA du candidat à l'examen du BTS SP3S en octobre via Cyclades. Session d'examen en mai. Le candidat ayant préparé le BTS par la voie de l'apprentissage présente obligatoirement l'examen sous la forme globale. Résultat officiel : début juillet.

Obtention du diplôme : Le BTS SP3S est délivré aux candidats qui ont obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble des évaluations affectées de leur coefficient. Les notes obtenues aux épreuves facultatives ne sont prises en compte que pour leur part excédant la note 10 sur 20. Les points supplémentaires sont ajoutés au total des points obtenus aux épreuves obligatoires en vue de la délivrance du diplôme.

Le BTS SP3S est un diplôme national reconnu par l'État et certifié RNCP de niveau 5, équivalent Bac +2, octroyant 120 crédits ECTS à son titulaire.

Nos indicateurs de Qualité et de Performance



Nos indicateurs de qualité et de performance sont consultables en ligne sur notre site internet, rubrique UFA :

www.lhf53.eu

